## REGGANE

# Menace imminente d'une contamination nucléaire ?

***Plus d'un demi-siècle après l'explosion de la première bombe nucléaire française à Hammoudia (daïra de Reggane) le 13 février 1960, les autorités algériennes ont enfin réagi en installant une clôture qui définit le périmètre de l'impact afin d'éviter aux habitants de la région une éventuelle contamination, selon un communiqué de la direction de l'environnement de la wilaya.***

Quatre entreprises ont été sollicitées pour une enveloppe financière de treize millions de dinars afin d'entreprendre les travaux appropriés. Mais les habitants préconisent la mise en place d'une commission scientifique afin de mener des études approfondies et des analyses concernant les personnes et l'environnement. Les travaux consistent en la mise en place d'une clôture longue de 3 000 m afin d'empêcher les curieux et autres de s'approcher du lieu de l'impact qui demeure, encore, en activité, selon les experts qui l'ont visité.

Il est à noter que cette terrible explosion a laissé d'énormes séquelles, et les gens et la végétation en souffrent encore.

La constitution d'une commission d'experts en nucléaire pourrait, grâce aux tests et analyses effectués sur l'ensemble des personnes touchées ainsi que la palmeraie sur une superficie de 50 km², lever le voile sur cette terrible tragédie qui a ébranlé le monde en 1960.

En attendant l'installation de cette clôture, des campagnes de sensibilisation sont menées tambour battant par l'APC de Reggane afin d'éviter toute contamination.

Les habitants de la région insistent sur la programmation d'études épidémiologiques ainsi que l'établissement d'une liste des différentes maladies liées directement ou indirectement à cette explosion. La demande des personnes concernées est adressée aux autorités françaises et algériennes pour la création d'un pôle d'observation des différents sites ayant servi aux essais nucléaires, comme ce fut le cas pour l'Angleterre et ses sites en Australie. D'ailleurs, un rapport a été établi par le ministre de la Défense française en mars 2007 autour de ces explosions qui ont eu lieu dans le Sahara algérien entre 1960 et 1967. Ce même rapport, appuyé par d'autres émanant de l'Agence internationale de l'énergie, en 1999 et 2005, précise que l'activité nucléaire subsiste toujours au niveau de Hammoudia (Reggane) suite aux lancements menés sous le nom de code gerboise blanche et gerboise bleue.

Une affaire qui a fait couler beaucoup d'encre et sérieusement entaché la grandeur d'un pays comme la France qui a fait fi des droits de l'homme et de la vie de centaines d'êtres humains.

**El-Hachemi S.**

## LE DOSSIER DU LOGEMENT REMIS SUR LE TAPIS À TIARET

# Un ultimatum pour l'attribution du «social» et des solutions en vue pour le «LSP»

***«Les logements sociaux locatifs doivent être attribués avant la fin du mois de mars prochain.» Telle est l'instruction qui a été adressée, avant-hier, par le wali de Tiaret à l'ensemble des chefs de daïra en leur qualité de présidents de commission de distribution des logements.***

Cette décision intervient après que le directeur de l'Office de promotion et de gestion immobilières (OPGI) de la wilaya ait fait état de l'existence de 1 543 unités prêtes à la distribution à travers pas moins de 25 communes, dont 707 de types F3 et 702 F2. En effet, selon un communiqué de la cellule de communication de la wilaya, ce quota touche, à titre indicatif, Mahdia (292 logements), Sougueur (235), Frenda (206), Rahouia (123), Aïn-D'heb (134) et Aïn-Kermes (113), à l'exception du chef-lieu de wilaya concerné, quant à lui, par l'attribution durant le mois de mai prochain de 400 unités si l'on se réfère aux déclarations récentes du wali de Tiaret sur les ondes de la radio locale.

Parallèlement, le premier responsable de la wilaya a remis sur le tapis en ce début de semaine, le dossier relatif au Logement participatif (LSP), lequel a fait l'objet d'une séance de travail à laquelle ont pris part pas moins de sept chefs de daïra concernés en présence des directeurs de l'agence foncière, de l'OPGI, des Domaines, du logement et des équipements publics ainsi que des représentants des futurs bénéficiaires de cette formule.

Dans son intervention, le wali de Tiaret, non sans cesser de qualifier la situation du LSP dans la wilaya de «catastrophique», du fait des énormes retards accusés dans la livraison des programmes, avait proposé plusieurs alternatives pour mettre fin à cet imbroglio qui n'a que trop duré. Il s'agit en fait du versement des suppléments par les postulants en fonction des types des projets et de leur lieu d'implantation, le remboursement ou carrément le recours à la justice dans la mesure, dira-t-il, où les prétendants ont été bel et bien les victimes d'une gestion défaillante, adoptée alors par l'ancienne équipe dirigeante de l'agence foncière.

De son côté, le DLEP a fait ressortir qu'un dossier détaillé sur la situation avait été destiné à sa tutelle et à travers lequel, il a été demandé une rallonge financière pour les travaux de réhabilitation et de voirie.

Or, dans le cas échéant, devait enchaîner le wali de Tiaret : «L'on sera contraint d'opérer au titre des Plans de développement local (PCD)», une mesure dont la contribution n'est pas à négliger dans la redynamisation des projets jusque-là en souffrance et même dans l'allégement des frais pouvant être à la charge des futurs bénéficiaires.

Cela dit, «le traitement des dossiers de tous les demandeurs de logements sociaux participatifs sont en cours d'actualisation et d'assainissement par les services concernés», rapporte le même communiqué.

**Mourad Benameur**

## COUR DE BÉJAÏA

# Rencontre magistrats-journalistes

***C'est une première à Béjaïa ! Le palais de justice local, par la voix de son procureur général adjoint, Abdelmadjid Medjired vient d'annoncer des rencontres regroupant magistrats et journalistes locaux, pour des communications instructives.***

Un événement unique en son genre et qui entre dans le cadre d'une circulaire émanant du ministère de la Justice. Le ministre de la Justice et garde des Sceaux, Tayeb Belaïz, aurait demandé aux responsables des cours, l'organisation de conférences de presse et journées d'études à travers tout le pays, initiées par les magistrats délégués à la communication et spécialistes de divers domaines juridictionnels.

Ces journées, selon M. Medjired, débuteront à partir de demain. Il est question que, lors de ces rencontres avec les magistrats, d'aborder différents thèmes portant sur l'actualité judiciaire. «A partir de là, magistrats et journalistes se rencontreront régulièrement et venez nous voir chaque fois que vous jugerez utile de récolter une information fiable et juste, les portes sont ouvertes, tous les thèmes seront débattus à commencer par les fondements et principes de la justice, de l'ordre judiciaire et administratif», dira le représentant du parquet, près la cour de Béjaïa. L'événement se déroulera dans le salon bibliothèque de la cour d'appel de Béjaïa en présence du procureur général, du président de la cour et des magistrats ainsi que tous les journalistes de la presse locale. Les objectifs de ce nouveau type de réunions, selon M. Medjired, est d'établir des relations suivies, détachées des affaires judiciaires en cours pour mieux faire connaître l'institution judiciaire et le travail effectué par les juridictions locales. Cette première réunion permettra aussi de développer les grands thèmes du moment concernant la justice, les nouvelles réformes, la carte judiciaire, ainsi que d'autres sujets d'actualité concernant la jurisprudence nationale.

**Kamel Gaci**

## FORMATION PROFESSIONNELLE À TLEMCEN

# L'implication des APC

***En prévision de la rentrée au cours de ce mois, Khalil Khalili, directeur de la formation professionnelle, a tenu une conférence de presse au siège de la wilaya pour apporter quelques éléments nouveaux concernant le secteur de la formation professionnelle.***

Dressant plutôt un bilan positif de ces trois dernières années, le directeur de la formation insiste sur le fait que la politique de formation ne doit pas être considérée comme une alternative de contrainte pour les jeunes n'ayant pas pu suivre un cursus scolaire normal. Selon les chiffres des prévisions pour la nouvelle rentrée, on relève que pour la formation résidentielle, 1 445 postes pédagogiques ont été dégagés pour 58 sections, pour la formation par apprentissage, 1 095 postes et pour celle en cours du soir, 630 postes et 500 pour la femme au foyer.

Il est à noter qu'une stratégie nouvelle est adoptée en matière de formation pour le monde rural, et ce, pour la réhabilitation des métiers propres à la campagne. D'autre part, les jeunes en milieu carcéral ou en semi-liberté peuvent suivre une formation de leur choix dans les conditions prévues par la loi. Toutefois, toute la politique de la formation professionnelle menée jusqu'ici s'est avérée inefficace puisque la plupart des APC ne suivent pas les recommandations du gouvernement, à savoir l'application pure et simple de l'instruction ministérielle obligeant les communes à se doter de cellules d'écoute et d'orientation des jeunes.

A titre d'exemple, dans la wilaya de Tlemcen, sur les 20 daïras, seule Nedroma répond à cette obligation et envoie trimestriellement un bilan à la direction de la formation professionnelle.

**M. Zenasni**

## ANNABA

# 2 600 places pédagogiques au profit des jeunes

La rentrée du 23 février 2008 s'annonce riche en perspectives de formation pour les jeunes exclus du système scolaire à Annaba. Les responsables du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels devraient mettre à leur disposition 2 600 places pédagogiques. De nouvelles spécialités ont, à cet effet, été créées pour cette rentrée. Elles concernent des formations diplomantes pour agents de banque, d'assurance et de transit-dédouanement, TS en techniques bancaires, automatisme et régulation. Par ailleurs, et pour la première fois, des cours du soir seront dispensés au profit de jeunes intéressés par le créneau d'installation sanitaire et de gaz (anciennement plombier). Toujours en cours du soir, il est aussi prévu, durant cette rentrée, une formation qualifiante au profit de 60 femmes au foyer. Outre leur initiation à l'informatique, elles bénéficieront de cours en art culinaire traditionnel et moderne, couture et coiffure. Le milieu carcéral n'a pas été omis dans le programme arrêté pour cette rentrée. Ainsi, une centaine de détenus des centres de rééducation d'Allelick et de Bouzaâroura rejoindront les 450 stagiaires du premier centre déjà en formation dans une dizaine de spécialités. 50 stagiaires parmi ces derniers bénéficient de la semi-liberté et le reste est formé à l'intérieur de l'enceinte même du centre. Des pourparlers sont, d'autre part, en cours avec le centre carcéral de Bouzaâroura en vue de prendre en charge les femmes détenues qui désirent acquérir une formation diplomante, idem pour les jeunes mineurs du centre social de rééducation d'El-Hadjar et les handicapés.

Ces deux dernières catégories sont directement insérées dans les structures de la formation sans avoir à subir les épreuves écrites. Les responsables du secteur à Annaba accordent un intérêt particulier à cette nouvelle rentrée qui intervient, ont-ils souligné, après l'adoption récente par le Parlement de la loi-cadre du secteur et la création de l'Observatoire national de la formation professionnelle. De même qu'ils ne manqueront pas de mettre l'accent sur les prochaines rencontres nationales (la Conférence nationale de la jeunesse et la 2e session de la formation, prévues respectivement pour le 16 février 2008 et à la fin du même mois), qui auront à traiter de questions relatives à la formation des jeunes afin de les préparer à entamer une vie active dans les meilleures conditions possibles.

**M. Ali Khellaf**

## MASCARA

# Journée de formation pour les élus du RND

Les élus du RND se sont réunis, lundi dernier, à la salle El-Feth de Mascara. Cette rencontre, présidée par Miloud Chorfi, porte-parole du parti d'Ahmed Ouyahia, s'inscrit dans le cadre de la formation et sensibilisation de l'élu. L'on exhortera les élus, notamment locaux, au respect des 10 recommandations du RND dans le cadre de l'accomplissement de leur mission.

On exigera également une rencontre avec les citoyens de leurs circonscriptions respectives et plus de concertation entre les locaux et les élus des deux chambres avec des réunions trimestrielles. Le leitmotiv du RND semble être le contact permanent avec les citoyens. Il faut souligner que les élus locaux sont 118 dans la wilaya de Mascara, dont 10 au sein de l'APN, alors que les P/APC RND sont 11 sur les 47 de la wilaya.

**M. Meddeber**

## PARTENARIAT ALGÉRO-TURC

# Bientôt une usine de cosmétiques à Oran

La visite de Son Excellence l'ambassadeur de Turquie à Oran a permis le renforcement des relations commerciales et économiques entre nos deux pays.

Dans le domaine pharmaceutique, Monsieur l'ambassadeur de Turquie s'est réjoui de la signature d'un contrat de réalisation d'une usine de fabrication de cosmétiques dans la zone industrielle, sur une surface de 40 000 mètres carrés dont 20 000 seront couverts, entre le représentant du géant turc des cosmétiques, Farmazi, et le PDG de Hupharm. Cette unité, la première du genre à Oran, de par son importance et la gamme de produits qui y seront fabriqués, soit 600 produits de la gamme mère, distribue ses produits, très prisés, dans 83 pays.

C'est en raison de la forte demande de sa production en Algérie qu'une unité de fabrication a été installée à Oran pour faire face à la demande et pourquoi pas exporter vers les pays africains. Hupharm, qui commercialise aussi la gamme «Bebe» à travers sa filiale Parafarmazi.Cos, participera à résorber une partie du chômage en contribuant ainsi à raffermir l'investissement à Oran et les bonnes relations qui existent depuis toujours entre la Turquie et l'Algérie.

**R. O.**